

Le Club ETI Bourgogne-Franche-Comté est officiellement lancé.

DIJON, le 1er septembre 2025 – Le Club des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de Bourgogne-Franche-Comté a officiellement démarré ses activités lors d'une réunion de travail fondatrice, réunissant dix-sept dirigeants « pionniers » sur les vingt adhérents déjà recensés. Cet événement marque une étape décisive pour les ETI de la région, qui souhaitent s'unir pour renforcer leur compétitivité et leur visibilité.

La réunion a permis d'établir les principes de fonctionnement du club, de définir le programme d'actions pour 2025, 2026 et au-delà, et de réaffirmer les objectifs de cette nouvelle organisation.

Un élan collaboratif au service des ETI régionales

Créé en collaboration avec le [Mouvement des Entreprises de France \(MEDEF\) Bourgogne-Franche-Comté](#), représenté par sa présidente, **Madame Elisabeth Grenin**, et du [Mouvement des Entreprises de Taille Intermédiaire \(METI\)](#), le club a pour vocation de rassembler les dirigeants pour créer un espace d'échange et de partage d'expériences. L'objectif est de mettre en avant leur point de vue, de valoriser leur contribution à l'économie régionale et de travailler collectivement et concrètement à l'amélioration continue de leur compétitivité.

Le Président du Club, **Vincent Martin**, a souligné l'importance de cette initiative : « Conscients du manque de visibilité et de représentation des entreprises de taille intermédiaire dans notre région, nous avons décidé de créer ce club, en lien avec le METI et le MEDEF BFC pour que la voix des ETI soit enfin entendue à sa juste mesure. Il s'agit d'une initiative **de dirigeants, par les dirigeants, pour les dirigeants**, fondée sur un esprit de solidarité et de collaboration. »

Une ambition partagée avec l'État et les institutions

Le Club ETI BFC s'est fixé quatre objectifs principaux :

- Améliorer la compétitivité de ses entreprises membres,
- Favoriser l'émergence de nouvelles ETI,
- Agir pour l'emploi,
- Accompagner la transition écologique.

La présence de **Monsieur Paul Mourier, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté**, lors de cette réunion de lancement, a marqué une reconnaissance forte de l'initiative. Le Préfet a rappelé les objectifs de l'État en matière de création de nouvelles ETI (1000 de plus entre 2023 et 2027), notamment à travers la [Stratégie Nation ETI](#) et le [programme ETI'ncelles](#), et a salué l'engagement et l'effort des dirigeants, ancrés dans le territoire régional.

Monsieur Laurent Fraisse, directeur régional de la Banque de France, également présent, a partagé avec les dirigeants son analyse sur les perspectives de l'économie régionale.

Des actions concrètes et un fonctionnement collaboratif

Les dirigeants présents ont défini un programme d'actions basé sur des commissions de travail thématiques (numérique, ressources humaines, RSE, finance), des séances plénières pour des réflexions plus larges et un déploiement du club au sein de chaque département de la région. Ce modèle vise à être au plus près des préoccupations de chaque dirigeant, où qu'il se trouve.

Le fonctionnement du club repose sur trois principes forts :

- **Complémentarité/Subsidiarité** : ne pas faire doublon avec les actions déjà menées par d'autres organismes mais agir selon les spécificités des ETI,
- **Synergie** : travailler en lien avec le METI et les autres clubs ETI au niveau national pour renforcer la voix des entreprises,
- **Solidarité** : l'essence même du club, qui se veut un lieu de soutien et d'entraide entre pairs.

Le Club ETI Bourgogne-Franche-Comté ambitionne de doubler le nombre de ses adhérents pour atteindre la quarantaine de dirigeants à terme. Il continuera d'accueillir de nouvelles entreprises, avec l'ambition de consolider et de faire rayonner les ETI, véritable « épine dorsale » de l'économie régionale.







Photo 1 : Les « pionniers » du club ETI BFC avec au tout premier rang, Mme Elisabeth Grenin, présidente du MEDEF BFC, M Vincent Martin, président du club et M Paul Mourier, préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté.

Photo 2 : M Paul Mourier, préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté devant les 17 dirigeants d'ETI de BFC.

Photo 3 : M Vincent Martin, PDG du groupe Roger Martin, et président du club ETI BFC lançant les travaux du club.

➡ Critères [INSEE](#) pour les ETI : entre 50 millions € de chiffre d'affaires et 1,5 milliards € ou entre 250 salariés et 4999, ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards €.

➡ Selon une étude METI/Mawenzi de 2022, la région Bourgogne-Franche-Comté comptait plus de 100 ETI, générant un chiffre d'affaires de 25 milliards € et employant 90 000 salariés.

Contact presse : Alexis Giloppe, Délégué général du Club ETI BFC

clubeti.bfc@gmail.com

Page [LinkedIn](#)

06 08 13 82 06